

COMMISSION ACTIONS TECHNIQUES

CENTRE DE PERFECTIONNEMENT U12 (joueurs nés 2010)

- Les joueurs dont les noms suivent **ont rendez-vous** au stade synthétique René Hologne à Vesoul.
- Les Clubs sont responsables du déplacement Aller/Retour de leurs joueurs.
- Les joueurs devront être munis
 - de leur équipement complet de footballeur
 - **d'un masque obligatoire pour entrer dans le stade.**
 - **d'un repas tiré du sac qui sera pris en commun au district**
- **Programme** : exercice technique, jeux réduits, matchs.
- En cas de blessure ou de maladie, veuillez avertir le Secrétariat du District et expédier un certificat médical.

**LUNDI 21 FEVRIER 2022 DE 10H00 A 16H30
A VESOUL, STADE RENE HOLOGNE (Terrain synthétique)**

AMANCE/CORRE/POLAINCOURT : BOICHY Soan.

ENT HAUTE LIZAINE HERICOURT : ANDRIOT Nino – HIRSCHHEL Arthur – WIOLAND Noham.

FC 4 RIVIERES : DELEULE Clément.

FRANCHEVELLE : FERNADES Nolan – THOMAS Mathéo.

GR ARC AUTREY LES GRAY : PERALES Luka.

GR MILLE ETANGS : ZANELLA Léandre.

GR PAYS RIOLAIS : BILLEREY Ethan – DENISET Romain – DUFOURT Tom – MOUGIN Léandre – PERRIER Timéo – RAOUL Class.

LURE JS : LALLEMAND Lorenzo – MAZEGHRANE Ilian – PHEULPIN Nicolas.

MONTS DE GY : ANTOINE Lucas – COURAGEOT Victor – VUILLET Nouma.

NOIDANS VESOUL : ANKOURI Kais – GAVELLE Nathan – GUY Gaspard – PAULO Antoine.

PAYS MINIER : BERNARD ZENDER Bastien

RC SAONOIS : BRUNEL Maxence – HADJADJI Samy.

ST LOUP/CORBENAY/MAGNONCOURT : EL HAJIAOUI Ilias – GAKRIM Yassine.

VESOUL FC : COSSIN Pierre – ALLALI Icham – RENAUD Evan.

ENCADREMENT :

A DETERMINER.

RAPPEL :

En cas d'absence non justifiée (certificat médical...), les clubs et les joueurs concernés s'exposeront aux pénalités selon le règlement en vigueur.

La Commission Actions Techniques.